

# La carte de formation 2026 dans l'académie de Clermont-Ferrand

La construction de la carte des formations 2026 dans l'académie de Clermont-Ferrand s'inscrit pleinement dans la logique de la réforme de la voie professionnelle engagée depuis 2023. Cette réforme fait de **l'adéquation formation-emploi** son principe directeur, **au détriment du projet éducatif, de la qualification des jeunes et de l'égalité territoriale**. La carte de formation produite par le rectorat **ne répond ni aux besoins réels des établissements, ni aux attentes des élèves, ni aux enjeux sociaux de qualification**.

Au contraire, elle participe à **une réduction de l'offre publique et à une mise sous tutelle des parcours scolaires** par les besoins immédiats des entreprises locales.

## Une carte de formation pilotée par l'adéquationnisme économique, pas par les besoins éducatifs

L'administration avance comme justification la nécessité d'orienter les élèves vers « **les filières qui insèrent le plus** ». Elle affirme cibler les sections considérées comme « **faibles** » à partir des données de pilotage disponibles. **En réalité**, la plupart des fermetures décidées **n'ont rien à voir** avec les performances des formations ou avec les besoins territoriaux.

Ainsi, plusieurs exemples montrent que des sections dont les **Résultats sont positifs ou stables** sont tout de même supprimées ou réduites :

- C'est le cas du **CAP peinture automobile du lycée Einstein de Montluçon** qui a une forte insertion professionnelle :

Les résultats sont excellents :

- **Taux d'insertion très élevé**, quasi tous les élèves obtiennent un CDI dans leur entreprise de stage.
- Quand l'insertion ne se fait pas, c'est **par choix de l'élève**, non par manque d'opportunités.
- Même les données régionales **confirment cette attractivité** :
  - **classement Q2 dans ORION** (catégorie favorable) ;
  - **65 % de « devenir favorable »** selon la Région ;
  - **58 % d'employabilité à 6 mois**, plus **16 % de poursuite d'études**.

Il est donc incohérent que l'administration ferme une formation **objectivement classée comme positive**, affichant de **bons résultats**, et répondant à un **besoin avéré du secteur**.

- C'est aussi le cas du **BTS Tourisme du lycée de Chamalières**, avec un taux de devenir favorable pour la Région à 73%, 59% de taux d'employabilité régional à 6 mois sachant que ce genre de diplôme est reconnu et recherché dans d'autres Régions et à l'international. L'équipe enseignante est très impliquée à la réussite des élèves, portant de nombreux projets. Ce BTS correspond à une des poursuites d'étude du BAC pro Hôtellerie présente dans cet établissement

Ces décisions prouvent que la carte **ne cherche pas à améliorer l'insertion des jeunes**, mais à **réduire l'offre publique**. Elles révèlent **un pilotage purement comptable : moins de places, moins de sections, moins de moyens**.

## Orion : un outil de pilotage biaisé, instrumentalisé et inadapté

L'administration affirme fonder ses choix sur la classification **Orion**, notamment en ciblant les formations du « **quadrant 4** ». Or, ce classement est **loin d'être fiable**. Il repose sur des **indicateurs partiels**, principalement centrés sur l'insertion à très court terme et la poursuite d'études immédiate, sans prendre en compte la qualité pédagogique, les dynamiques locales, les parcours à moyen terme ou les spécificités territoriales.

Plusieurs problèmes majeurs apparaissent :

- **Des incohérences régionales** : une même formation peut être classée favorablement dans une région et défavorablement dans une autre, alors que les taux d'insertion et de poursuite d'études y sont identiques.
- **Des données obsolètes** : les diplômes récemment rénovés continuent d'être évalués sur les anciens référentiels, ce qui fausse totalement les indicateurs.
- **Une absence de prise en compte des petites sections** : les groupes de moins de 20 élèves ne sont pas intégrés, ce qui défavorise mécaniquement les territoires ruraux, comme auvergnats.
- **Une vision artificielle** : l'outil crée des « quadrants » qui ne reflètent pas la réalité des résultats, comme l'a reconnu l'Inspection générale elle-même.

Orion devient alors un **outil de justification des fermetures plutôt qu'un outil d'analyse**.

Le cas du **CAP Peinture automobile à Montluçon**, classé en Q2 (et donc évalué comme **favorable**), illustre parfaitement cette instrumentalisation : bien que l'outil classe positivement cette formation, l'administration décide de sa **fermeture**.

## Une carte construite à moyens constants : une politique de vases communicants destructrice

Les ouvertures prévues dans la carte académique ne sont pas accompagnées de moyens supplémentaires. Elles sont souvent conditionnées à des fermetures dans d'autres filières. Cette logique de « **déshabiller Paul pour habiller Pierre** » se généralise et détruit la cohérence des établissements.

L'exemple du Lycée Gergovie est révélateur. **La création d'un CAP Grand Âge**, pourtant indispensable au regard des besoins sociaux et du vieillissement de la population, a été **refusée** par l'administration pour la rentrée 2026. Cette ouverture serait conditionnée au retrait de 12 places en Bac Pro ASSP, ce qui reviendrait à affaiblir une filière déjà fortement réduite dans le département du Puy-de-Dôme. Au lieu d'adapter réellement les capacités d'accueil aux besoins du secteur du soin, l'administration choisirait de déshabiller une formation pour en habiller une autre, au mépris des réalités du terrain.

Or, la demande des équipes — baisser les effectifs par classe en créant un CAP Grand Âge — pourrait parfaitement être satisfaite par l'ouverture, dans un autre lycée, d'une filière ASSP. Cela permettrait d'assurer un meilleur maillage territorial et de répondre de manière cohérente et ambitieuse aux besoins de qualification dans les métiers du soin. Une telle solution renforcerait l'offre éducative au lieu de la fragiliser, et garantirait à la fois la qualité pédagogique et l'équité d'accès pour les élèves du département.

Cette gestion à moyens constants déstabilise les équipes, affaiblit les projets d'établissement et construit une carte **déconnectée des réalités éducatives**.

## Un déséquilibre manifeste entre public et privé

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- **Dans le public** : 5 fermetures pour 3 ouvertures → 62,5 % de filières supprimées.
- **Dans le privé** : 1 fermeture pour 1 ouverture → équilibre parfait, mais **avec un solde positif d'élèves**.

Le résultat net est clair :

→ **-7 places pour le public, +3 pour le privé.**

Pire encore : certains établissements privés affichent des taux de remplissage nettement inférieurs à ceux des lycées publics, sans jamais être ciblés par des réductions. L'exemple est particulièrement révélateur dans la filière **Bac Pro Technicien en Réalisation de Produits Mécaniques, option Réalisation et Suivi de Production** : au lycée privé Godefroy, le taux de remplissage plafonne à 20 %, tandis qu'il atteint 80 % au **lycée public Roger-Claustres**.

Malgré cette différence évidente d'attractivité et de fréquentation, c'est pourtant le public qui est pénalisé.

**Cette asymétrie de traitement n'est pas anodine** : elle montre une carte de formation qui **fragilise délibérément l'offre publique**, alors même qu'elle est la seule réellement accessible à toutes et tous, quelles que soient les ressources financières des familles. **L'offre privée**, par définition, reste **socialement triée, élitiste**, et ne garantit pas l'égalité d'accès à la formation sur les territoires. Favoriser de manière implicite ou explicite ce secteur revient à accentuer les inégalités d'accès à l'éducation et à renoncer à la mission fondamentale du service public.

Pour notre part, nous refusons toute mise en concurrence entre les établissements. Contrairement à l'administration, nous ne demandons pas la fermeture des formations du privé. Notre objectif est clair : **garantir une offre publique forte, pérenne et équitable, accessible à l'ensemble des jeunes du territoire**. C'est précisément pour cela que nous dénonçons une carte de formation qui traite moins bien le public que le privé, et qui tourne le dos aux principes d'égalité et de justice sociale qui devraient guider toute politique éducative.

## Les colorations, FCIL et certificats de spécialisation : une fragilisation des qualifications

Contrairement à ce qui est parfois avancé, la carte de formation ne renforce pas aujourd'hui (à voir avec les avenants à venir) le recours aux dispositifs périphériques comme les colorations locales, les FCIL ou les certificats de spécialisation. **Cependant, la CGT Éduc'action reste extrêmement vigilante**, car ces dispositifs, déjà présents dans plusieurs établissements de l'académie, comportent de nombreux risques connus :

- **Les colorations locales**, non qualifiantes et non cadrées nationalement, créent des parcours à géométrie variable selon les établissements.
- **Les FCIL**, formations précaires, dépendantes de moyens aléatoires, sans garantie de pérennité pour les équipes comme pour les élèves.
- **Les certificats de spécialisation (CS)**, très professionnalisants mais faiblement reconnus, et reposant sur plus de 50 % du temps en entreprise, ce qui les transforme trop souvent en sas vers l'emploi précaire, assimilable à une période d'essai prolongée.

Ces dispositifs affaiblissent les diplômes nationaux, fragmentent les qualifications et participent à la construction d'un *bac +1* instable, qui ne garantit ni une poursuite d'études solide ni une insertion durable.

Ils génèrent également des **contraintes organisationnelles lourdes** : emplois du temps éclatés, manque de cohérence pédagogique, difficultés de suivi, et absence de moyens supplémentaires pour absorber ces tâches.

L'exemple du **LP Roger-Claustres est particulièrement alarmant** : la perte de 76 heures dans la DHG l'an dernier, en grande partie liée à la réduction des heures en certificats de spécialisation, a fragilisé le fonctionnement de ces CS.

Les personnels y font face à une **situation intenable** : beaucoup ne comptent plus leurs heures pour assurer un suivi des élèves, tandis que l'annualisation dans les CS crée des tensions, dégrade les conditions de travail et accentue l'épuisement professionnel.

Cette expérience concrète montre clairement que le développement non maîtrisé de ces dispositifs met en danger la qualité des formations, alourdit la charge de travail des équipes et affaiblit l'offre éducative publique.

C'est pourquoi la **CGT éduc'action** continuera d'exiger que **toute évolution de l'offre repose sur des diplômes nationaux qualifiants, dotés de moyens pérennes, et garantissant de véritables parcours sécurisés pour les élèves comme pour les personnels.**

## Un processus de construction opaque et instable

**Les documents fournis** aux organisations syndicales **sont incomplets**, alors même que des avenants sont déjà prévus. Le rectorat a reconnu lors du CSA académique du 18 novembre 2025 que certains sujets ne sont pas traités et qu'ils feront l'objet de modifications ultérieures.

Comment discuter sérieusement une carte de formation qui n'est ni finalisée, ni transparente, ni stable ?

Cette méthode est un **manque de respect** pour les **personnels, les élèves, leurs familles** mais aussi pour les représentant·es syndicaux et marque un **mépris** de plus en plus régulier de la part du rectorat des **instances représentatives**.

## Une carte qui s'inscrit dans une politique nationale de réduction de l'offre et de déqualification

La réforme 2023 visait une **transformation massive** de la carte des formations d'ici **2027**. Même si l'administration affirme que certains objectifs ont été « abandonnés » — comme le fameux **taux de 25 %**, symbole d'une réforme **hors-sol et parfaitement incohérente** — la dynamique reste strictement la même :

**réduction de l'offre** dans les diplômes tertiaires, **montée en puissance** des certificats de spécialisation, et **orientation précoce** des élèves vers les métiers dits « en tension ».

Dans l'académie de Clermont-Ferrand, cette mécanique produit déjà :

- une baisse des possibilités de poursuite d'études,
- un affaiblissement du service public d'éducation,
- une assignation des jeunes aux besoins immédiats des entreprises locales.

## Une carte qui dessert les élèves, les territoires et les établissements

La carte de formation proposée pour 2026 n'est ni cohérente, ni équitable, ni éducativement fondée. Elle repose sur :

- un outil de pilotage défaillant (Orion),
- une logique comptable et non pédagogique,
- un déséquilibre en faveur du privé,
- une mise sous tension des établissements,
- une vision court-termiste centrée sur l'emploi local.

Elle réduit les choix éducatifs des jeunes, fragilise les équipes pédagogiques et prive les territoires de filières pourtant essentielles. Nous demandons une révision complète de cette carte, fondée sur les besoins réels des élèves, sur les exigences écologiques, les objectifs de réindustrialisation, les enjeux de société — comme les métiers du soin —, mais aussi sur le développement des nouvelles technologies et sur la nécessité d'une qualification solide, plutôt que sur les seuls impératifs immédiats du marché du travail.